

USP VALEURS signe la CHARTE QUALITE « LABEL SOCIAL » en Bretagne

Paris, le 1er Février 2016,

Sous l'impulsion de la FGTE-CFDT, l'USP VALEURS organisation professionnelle du transport de fonds et de valeurs adhérente à l'OTRE, a signé le 28 Janvier 2016 à RENNES, aux côtés des partenaires sociaux et des services déconcentrés de l'Etat, la charte qualité « label social » Bretonne.

Cette charte vise à sauvegarder l'emploi et l'activité dans les différents secteurs professionnels du transport en Bretagne, dont le transport de fonds et de valeurs. Elle fixe des engagements forts visant à garantir la qualité, la sécurité et la fiabilité des entreprises, ainsi que la reconnaissance de leurs salariés. Elle vise à promouvoir un modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises, de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés, et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au niveau des territoires.

L'USP VALEURS et l'ensemble des signataires, convaincus de la nécessité d'améliorer la compétitivité des entreprises tout en leur permettant de créer des emplois de qualité, réaffirment avec conviction à travers cette charte, leur attachement à un dialogue social fort, dans un climat serein, apaisé et constructif permettant d'atteindre les objectifs ambitieux qu'ils se sont fixés.

L'USP VALEURS se félicite de la signature de cette charte sociale dans l'intérêt des entreprises et des salariés de la région Bretagne.

Contact presse : Jean-Marc RIVERA, secrétaire général d'USP VALEURS
Tél. 06 30 12 37 37 Mail. jeanmarc.rivera@otre-direction.org